

Nom de la structure Partenaire :

Charte de mise en œuvre du programme *Solidarité Aidants**

Cette charte a pour objet de formaliser la relation entre Unis-Cité et les structures engagées dans le programme. Elle prend autant en compte les besoins des proches aidants et les personnes accompagnées que les volontaires en Service Civique. Elle est le fruit d'une démarche co-construite par une communauté de professionnels visant la pérennité et le développement harmonieux du programme sur le territoire rhodanien.

Garantir une mission de service civique de qualité

Garantir l'accessibilité des missions Solidarité Aidants à tous

Le Service Civique développé par Unis-Cité est une étape de vie de 8 mois consacrée à servir l'intérêt général et à faire l'apprentissage de l'action collective dans la mixité sociale. Elle est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, de tous milieux sociaux, de toutes origines culturelles et de tous niveaux de formation.

- ⇒ Les équipes d'Unis-Cité s'engagent à mettre en œuvre un accompagnement collectif et individuel de cette diversité. Ils animent une dynamique collective favorisant le partage des savoirs.
- ⇒ La structure partenaire s'engage à prendre en compte la diversité des volontaires pouvant intervenir sur le programme et à proposer des missions accessibles à tout.es.

Donner aux volontaires les moyens de leurs missions

Les volontaires ne sont pas des professionnels du handicap ou de la perte d'autonomie. Néanmoins ils participent à des temps de formation afin d'être familiarisés à ces questions et pouvoir se préparer au mieux aux visites.

- ⇒ Les équipes salariées d'Unis-Cité s'engagent à coordonner un plan de formation adapté. Ils accompagnent les partenaires dans la construction de ces contenus, notamment en les aidant à les adapter à la diversité des volontaires.
- ⇒ La structure partenaire s'engage à veiller et à recenser les besoins formatifs constatés au cours de la mission. Chacun s'engage à faire évoluer le plan de formation en s'adaptant aux réalités de la mission, et si possible en animant au moins une action de formation au cours de la mission.

Donner l'occasion aux jeunes d'exprimer leur envie de changer le monde et leur démontrer leur capacité à le faire

Un Service Civique est une occasion pour les volontaires de réfléchir, de s'enrichir et d'influer durablement sur leurs pratiques de citoyens. La rencontre d'institutions, de natures variées, permet d'ouvrir les volontaires sur la pluralité des enjeux et des visions citoyennes de chacun.

- ⇒ Les équipes d'Unis-Cité s'engagent à faciliter le lien formel et informels entre les volontaires et les partenaires. Ils s'engagent à porter le cadre de la structure auprès des volontaires et à intervenir en cas de manquements. Ils engagent tous les moyens à leur disposition pour mobiliser sur les actions portées par les structures.
- ⇒ La structure partenaire s'engage à se saisir de toutes les temps formels avec les volontaires pour leur expliquer leurs projets institutionnels : le suivi des visites, les temps en immersion, l'accompagnement aux projets fils orange mais aussi leurs événements sur lesquels ils peuvent mobiliser des volontaires.

Garantir des actions de qualité

Assurer un double-suivi des visites

À Unis-Cité, nous menons l'ensemble de nos actions avec exigence et professionnalisme, afin d'en accroître l'impact et le rayonnement. L'équipe d'Unis-Cité organise la répartition des visites. Il est également garant de la sécurité physique et affective des volontaires sur leurs temps de missions. Pour faciliter cela, les visites à domicile se font toujours en binôme et à heure fixe.

- ⇒ Les équipes d'Unis-Cité s'engagent à mobiliser tous les moyens possibles pour maintenir le bon déroulement des visites. Ils favorisent la remontée d'informations par les volontaires en organisant des points réguliers avec eux.
- ⇒ La structure partenaire s'engage à échanger sur l'évolution des besoins des familles, depuis leur orientation jusqu'à la fin de la mission, et de rester en soutien des volontaires sur l'ensemble de la mission même si le suivi du partenaire s'arrête. Chacun s'engage à une veille constante des visites, avec la vigilance du bien-être de tous
- ⇒ En cas de difficulté, tous les acteurs s'engagent à co-construire une réponse adaptée à la situation, en mobilisant les ressources disponibles de sa structure.

Garantir le cadre des visites et faciliter les rencontres entre les personnes

En tant que responsables de ce qui se passe pendant les visites, les aidants sont tenus d'accompagner les volontaires afin qu'ils puissent appréhender au mieux leur relation avec la personne accompagnée. Ces visites sont également un moyen pour provoquer la rencontre et le dialogue entre les milieux sociaux, les cultures, les religions, les âges et les sexes.

- ⇒ Les équipes d'Unis-Cité s'engagent à être disponibles pour les familles, lors de la 1^{ère} rencontre en leur expliquant le cadre d'intervention des volontaires, le rôle de chacun (Volontaires, familles, Unis-Cité, partenaires). Et si besoin mettre en place des temps d'échanges présentiels ou téléphoniques afin de maintenir le cadre et la qualité des interventions.
- ⇒ La structure partenaire s'engage à s'assurer de la compréhension et de l'adhésion des familles au programme d'Unis-Cité, en amont de leur orientation, notamment le statut non-professionnel des volontaires. Ils s'engagent à participer à la première visite de lancement, au domicile des familles, avec les volontaires et un représentant d'Unis-Cité. Communiquer toute information entraînant des changements logistiques sur les visites. (Adresse, coordonnées, disponibilités, suivis...)

Œuvrer pour le développement du programme

Contribuer à généraliser le Service Civique des jeunes, à ce qu'il soit connu de tous et accessible à tous.

À Unis-Cité, nous construisons des partenariats fondés sur un principe de réciprocité, afin de mobiliser les acteurs et ressources nécessaires au développement d'un Service Civique de qualité et porteur de sens.

- ⇒ Les professionnels s'engagent à participer aux différents temps proposés par Unis-Cité visant à co-construire le programme. (Copil, Cotech, Reporting, Tremplins...) et le faire évoluer dans l'intérêt des bénéficiaires et des volontaires du programme.
- ⇒ Les équipes salariées d'Unis-Cité s'engagent à communiquer le plus tôt possible sur les différents temps forts du programme pour permettre aux professionnels d'organiser leur mobilisation sur ces temps

Charte signée à, le

Personne signataire
Pour Unis-Cité

Jérôme Henry, Responsable de l'antenne du Rhône

Personne signataire
Pour (La Structure Partenaire)